

SYMEVAD – Comité Syndical du 20 octobre 2025**2025-33**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 20 octobre 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 17 juin deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. CORDONNIER Bernadette, M. DUMONT Christophe, Eric, M. MERCIER Patrick, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. BIZET Gérard, M. VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent.

Procuration : pas de procurationEtaient excusés :

M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, M. SILVAIN Eric, Mme. VAILLANT Lucie, M. DEREGNAUCOURT, M. GUENEZ Frédéric, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BOYER Jean-Luc, M. HERMANT Jean-Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme. LAISNE Genévière, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGE Pascal, M. CZECH Bernard, M. DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme. WERQUIN Mildred, M. LICTEVOUT Patrick, M. HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. YUX Alain, M. RICHARD Francis.

SYMEVAD – Comité Syndical du 20 octobre 2025**2025-33****DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL****Objet : rapport annuel 2024**

Considérant que l'article L-2224-5 du Code général des collectivités territoriales impose la rédaction d'un rapport annuel sur la qualité du service d'élimination des déchets ménagers.

Considérant que le Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 détaille les éléments que doit comporter ce rapport annuel. Cela concerne essentiellement des indicateurs techniques et financiers ainsi que l'explication des modalités de fonctionnement du service.

Considérant la présentation du rapport annuel 2024 lors de la Commission consultatives des services publics locaux (CCSPL),

Vu l'avis favorable des membres de la CCSPL en date du 6 octobre 2025,

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide,

Article 1 : de valider le rapport annuel 2024 ci-annexé.

Article 2 : de diffuser le rapport annuel à toutes les communes membres du SYMEVAD et d'en permettre la consultation via le site internet de la collectivité.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Votes favorables	15
Votes défavorables	0
Abstentions	0

Le Président**Christian MUSIAL**